LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU
9, rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen
01 40 12 09 12 - national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A Paris, le lundi 28 février 2022

Monsieur le Président de la République,

Le Mouvement de la Paix condamne l'invasion de l'Ukraine par la Russie, demande le retrait de forces russes d'Ukraine, un cessez-le-feu immédiat et des initiatives diplomatiques et politiques fortes pour une solution politique et diplomatique négociée.

A partir de ces considérants le Mouvement de la Paix regrette votre déclaration selon laquelle « la guerre va durer », qui semble indiquer que vous ne croyez plus aux efforts nécessaires pour faire taire les armes et aboutir à une solution négociée au conflit en cours en Ukraine.

Pour notre part, nous préférons nous ranger sur le point de vue exprimé dans les médias par de nombreux diplomates, militaires et experts des relations internationales qui soulignent l'urgence de formuler des propositions diplomatiques et politiques ambitieuses pour trouver une issue négociée au conflit.

Après avoir apprécié le fait que vous ayez essayé de maintenir des canaux de discussion avec les principaux acteurs du conflit, nous ne comprendrions pas que vous puissiez renoncer à utiliser l'ensemble des outils multilatéraux tels que l'ONU et en Europe l'OSCE, ou encore abandonner définitivement les accords de Minsk qui fournissent le cadre d'une solution politique et diplomatique. Nous pensons enfin que vos responsabilités en tant que président du Conseil de l'Union européenne augmentent d'autant plus vos possibilités d'intervenir au plan international pour une solution politique négociée.

Nous savons que la guerre, entreprise de mort et de destruction, n'apportera aucune solution aux problèmes posés. Il est donc urgent d'agir pour arrêter les combats,

obtenir un cessez-le-feu et l'arrêt de l'agression russe. Dans le même temps, il faut agir pour que tous les protagonistes reprennent le chemin de la diplomatie en vue d'un règlement négocié.

Le Mouvement de la Paix demande instamment que la France soit porteuse d'une proposition de paix pouvant s'articuler ainsi :

- D'abord obtenir un cessez-le-feu et l'arrêt de l'agression russe.
- Mettre en œuvre l'accord de Minsk 2 de 2015 qui repose sur un cessez-le-feu durable, sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité de l'Ukraine et sur une solution d'autonomie pour les territoires des républiques auto-proclamées du Donbass.
- Pour que cette option multilatérale, alors validée par l'ONU et l'OSCE, par la Russie et l'Ukraine notamment, puisse s'imposer et contribuer à une solution politique globale, il est nécessaire que l'Ukraine obtienne un statut de sécurité collective, d'indépendance et de neutralité qui soit lui-même garanti par l'ONU et en particulier par le Conseil de sécurité des Nations Unies.
- Une solution de ce type constituerait encore un pas positif dans un processus de négociations qui doit désormais s'inscrire dans le cadre de l'ONU, dans le respect des buts et des principes de sa Charte.
- L'arrêt des livraisons d'armes dans le respect du Traité sur le commerce des armes ratifié le 24 décembre 2014, interdisant de vendre des armes aux pays en guerre.

Une solution politique et diplomatique implique le retour à la conception de sécurité commune qui avait présidé à l'Acte final d'Helsinki en 1975 et à l'adoption de la Charte de Paris en novembre 1990. Dans cet esprit, il ne faut plus oublier les engagements pris par les pays occidentaux en 1990 de ne pas élargir l'OTAN à l'est. Si nous dénonçons avec force les responsabilités de la Russie qui viole le droit international et entend imposer ses solutions par la force en envahissant l'Ukraine, cela ne nous empêche pas de souligner, comme l'ont fait le diplomate américain Georges Kennan [1] ou l'ancien ministre des affaires étrangères français Hubert Védrines , ainsi que des

[1] **Revue Foreign Affairs, mai 1998**
George Kennan, diplomate américain qui avait développé le concept d'endiguement en 1947 s'exprime sur le sujet en 1997 (50 ans plus tard) :
« *[…] L'élargissement de l'OTAN vers l'Est peut devenir l'erreur la plus fatale de la politique américaine depuis la guerre, car cet élargissement n'est en rien justifié... Cette décision de l'Occident va porter un préjudice au développement de la démocratie russe, en rétablissant l'atmosphère de la guerre froide… Les Russes n'auront d'autre choix que d'interpréter l'expansion de l'OTAN comme une action militaire, ils iront chercher ailleurs des garanties pour leur sécurité et leur avenir* » *[…]*.
Puis, il persiste en mai 1998 dans Foreign Affairs : « *[…] C'est une erreur tragique. Personne n'était menacé. Cette extension de l'OTAN va entraîner une réaction hostile de la part de la Russie est alors ceux qui ont décidé de l'extension vous diront qu'ils vous avaient bien dit que les Russes étaient ainsi […]* ».
Deux citations extraites du livre de Pascal Boniface directeur de l'Iris « *États-Unis/Europe : partenaires ou vassaux ?* ».

responsables d'instituts de recherche sur les questions internationales comme l'Iris ; l'absence de véritable dialogue avec la Russie sur les questions de sa propre sécurité ressentie comme menacée par l'extension de l'OTAN.

Monsieur le Président de la République, il est encore possible de rompre l'engrenage fatal de la guerre. Les nombreuses manifestations à travers le monde aussi bien en France que partout en Europe et aux États-Unis mais également en Russie à Saint-Pétersbourg et Moscou, montrent que les opinions publiques se mobilisent en faveur d'une solution politique et diplomatique.

Voilà pourquoi nous vous demandons de ne pas renoncer à la voie de recherche d'une solution diplomatique. La France doit être porteuse d'une offre de paix dans l'intérêt des peuples d'Europe et du monde entier et tout d'abord du peuple d'Ukraine.

Une telle attitude de la France témoignerait d'un véritable courage et fournirait l'occasion de sortir des logiques de puissance et de domination pour revenir à la construction de la paix dans le cadre multilatéral créé par la Charte des Nations Unies, mais aussi par les résolutions des Nations Unies sur la culture de la paix et les objectifs de développement durable.
Dans la logique de ce qui précède, le Mouvement de la Paix réaffirme avec insistance la nécessité d'une réduction des dépenses d'armement, de l'élimination des armes de destruction massive et de la mise en œuvre du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN). En effet, accumuler encore plus d'armes, élargir l'Otan ; maintenir et moderniser l'arme atomique, c'est la voie de l'insécurité pour les Ukrainiens comme pour tous les peuples, c'est une dérive suicidaire qu'il faut stopper.

Il appelle la France à prendre les initiatives nécessaires pour réunir l'ensemble des pays européens et entamer la négociation d'un traité de paix et de sécurité commune en Europe, **dans l'esprit** de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. La France œuvrerait ainsi pour une Europe de paix et de coopération, pour un système de sécurité mutuelle en Europe, incluant le retrait de la France de l'OTAN et à terme, la dissolution de l'OTAN, tout en replaçant les Nations Unies au cœur de la construction d'un monde apaisé.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos propositions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sentiments républicains.

Roland Nivet, Secrétaire national et porte-parole national du Mouvement de la Paix
Alain Rouy, Secrétaire national chargé des relations internationales

Plus que jamais...
...NON
à la GUERRE en UKRAINE !